

COMMISSION DES ARBITRES

PV N° 16 du 06 décembre 2018

Présents : Ms. Joseph JORGE- Jean-Pierre ZAMO-LIGONNET Raymond

SANCTION ARBITRE

Un jeune arbitre District 2 est sanctionné d'un week-end de non désignation pour absence non excusée sur un plateau U13.

RAPPEL SUR LA REDACTION DE RAPPORT

Les diverses commissions de District font remonter à la CDA le manque d'information dans les rapports d'arbitres.

Il est rappelé une nouvelle fois à l'ensemble du corps arbitral qu'un rapport doit retracer avec précision les faits qui se sont déroulés sur le terrain et mentionner exactement les propos tenus par les joueurs et dirigeants.

INDISPONIBILITES

Elles doivent être inscrites sur mail FFF au moins 15 jours avant et non le jour où paraissent les désignations les désignations sur le site.

Le Président de la Commission